

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON

ANIMATION 2020-2021

Rapport annuel d'activités « Animation milieux
aquatiques et Humides »



2021



ANIMATION « Milieux aquatiques et humides »

Bilan d'activités « Animation rivière »

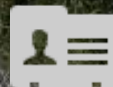
Rédaction	Sébastien BLEY, Kevin CAILLEBOTTE
Crédits photographiques et cartographiques	Cellule Animation
Validation	M. SAPOWICZ Président
Date de rédaction	Mai 2022
Référent AESN	M. BODILIS Chargé d'animation
Référent REGION	M. LEPAILLEUR Chargé de mission

Sommaire

Descriptif.....	5
Hydrographie et hydrogéologie.....	5
Données socio-économiques.....	5
Environnement	5
Action 1 : Travaux de renaturation de l'Ifon au droit du site Crapotel à Bourth	11
Actions 2 & 3 : Projet restauration de la continuité écologique sites Moulin de la Porte & Moulin des Chérottes	12
Action 4 : Etude restauration de la continuité écologique du Moulin de Février et du Sacq	12
Action 5 : Travaux de restauration de ripisylve.....	13
Action 6 : Lutte contre le piétinement et restauration de berge	13
Action 7 : Suivi renaturation zone humide à Mesnils sur Ifon	15
Action 8 : Acquisitions zone humide	15
Action 9 : Prorogation DIG SIHVI maîtrise d'ouvrage SMABI	16
Action 10 : Projet RCE Moulin Vieux à Evreux	16
Action 11 : Travaux renaturation de berge – Sente des quais à Evreux	16
Action 12 : Projet RCE Seuil de la Préfecture à Evreux	17
Action 13 : Travaux renaturation de berge – Bras des Tanneurs à Evreux	18
Action 14 : Projet RCE Moulin de Houetteville à Houetteville.....	18
Action 15 : Préservation des zones humides	19
Actions 16 : Projet restauration de la continuité écologique du moulin de Blandey à Mesnils-sur-Ifon.....	20
Actions transversales.....	21
Missions générales communes aux animations milieux aquatiques	22
Missions spécifiques	23
COPII, réunions techniques.....	24
Interventions auprès du public	25
Formations et webinaires.....	25
Accueil stagiaire.....	25

Table des illustrations

Figure 1 Le Bassin versant de l'Iton	5
Figure 2 Périmètre de compétence du SMABI - 2020	6
Figure 3 Etat écologique masses d'eau superficielles - EDL219	8
Figure 4 RNAOE - Pressions hydromorphologiques BV Iton.....	8
Figure 5 1)Buse amont 2)Buse aval 3)Seuil 4)Reprofilage berge Norte 5)Ouvrage La Porte 6) Mise en eau du seuil.....	12
Figure 6 1) Abattages en cours Blandey 2) Rideau peuplier ENS DU FOURNEAU	13
Figure 7 Parc de contention ENS du fourneau	14
Figure 8 Visuels panneaux pédagogiques	15
Figure 9 Vue aérienne de la zone humide des Gravier.....	15
Figure 10 Travaux Sente des quais - 2021 -	17
Figure 11 Extrait du document des ouvrages exécutés.....	17
Figure 12 Seuil définitif aval avant/après travaux	17
Figure 13 Localisation des travaux bras des tanneurs - Evreux.....	18
Figure 14 Localisation du Moulin de Houetteville.....	18
Figure 15 Photographies du Moulin de Houetteville	19
Figure 16 Ecopâturage ovin et bovin	19
Figure 17 Fauche du bassin « le petit curé » et maintien de la roselière	22



Le périmètre du SAGE ITON

Le périmètre du bassin versant de l'Iton est situé sur deux départements, l'Eure et l'Orne. Il s'étend sur près de 1200 km². Il est drainé par l'Iton qui prend sa source dans les collines du Perche Ornaïs, et va rejoindre l'Eure après un parcours de 132 km. La particularité de ce bassin est d'être scindé en deux parties au régime hydraulique bien distinct. Ce phénomène est lié à la géologie spécifique de la Région avec la présence de Karst en sous-sol.

Descriptif

- 1 200 km²
- 2 Départements
- 114 communes

Hydrographie et hydrogéologie

- Réseau hydrographique total de l'Iton 381 km.
- Un affluent principal : le Rouloir
- Une craie très karstifiée constitue le substratum de la majorité du bassin versant à l'exception de la partie amont où affleurent les sables du perche, couche plus imperméable de fait de la présence de veines argileuses.
- Nappe de la craie principale aquifère du bassin. Les infiltrations rapides via les karst ou fissures rendent cette dernière particulièrement sensible aux pollutions de surface.

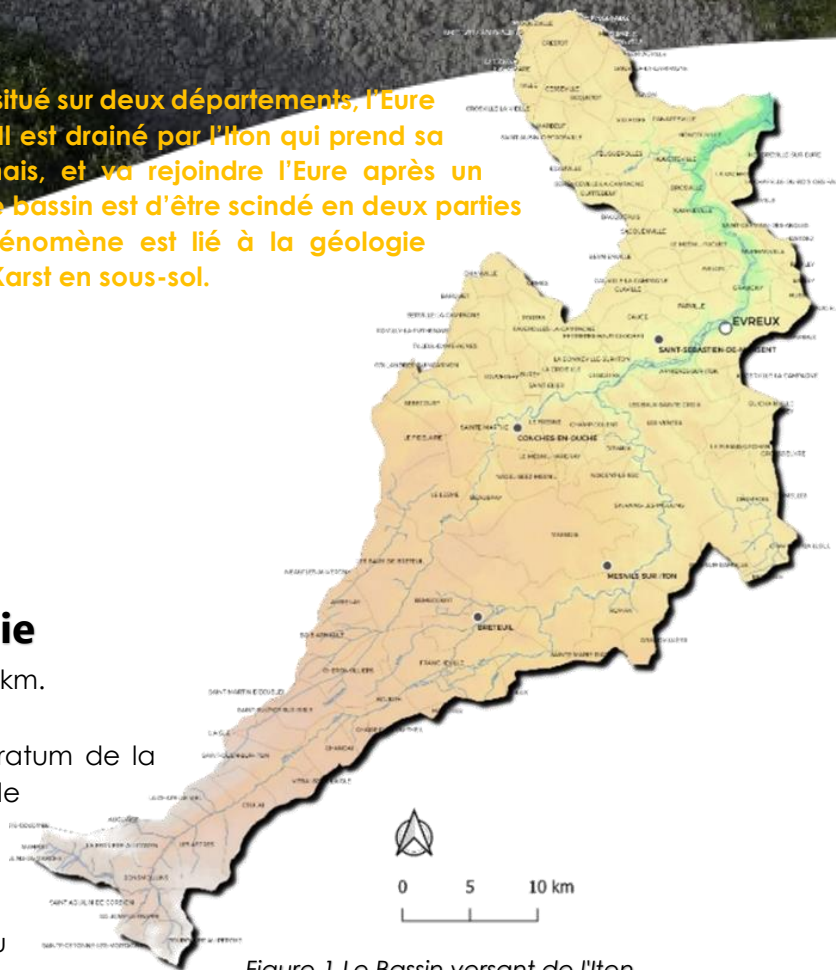


Figure 1 Le Bassin versant de l'Iton

Données socio-économiques

- Bassin à dominante agricole avec des terres qui couvrent 70% de la superficie totale.
- Population concentrée à l'aval du bassin
- 112 communes intégrées dans le SAGE. Une population estimée à 152 813 habitants.
- Agriculture tournée vers les grandes cultures notamment céréalières.

Environnement

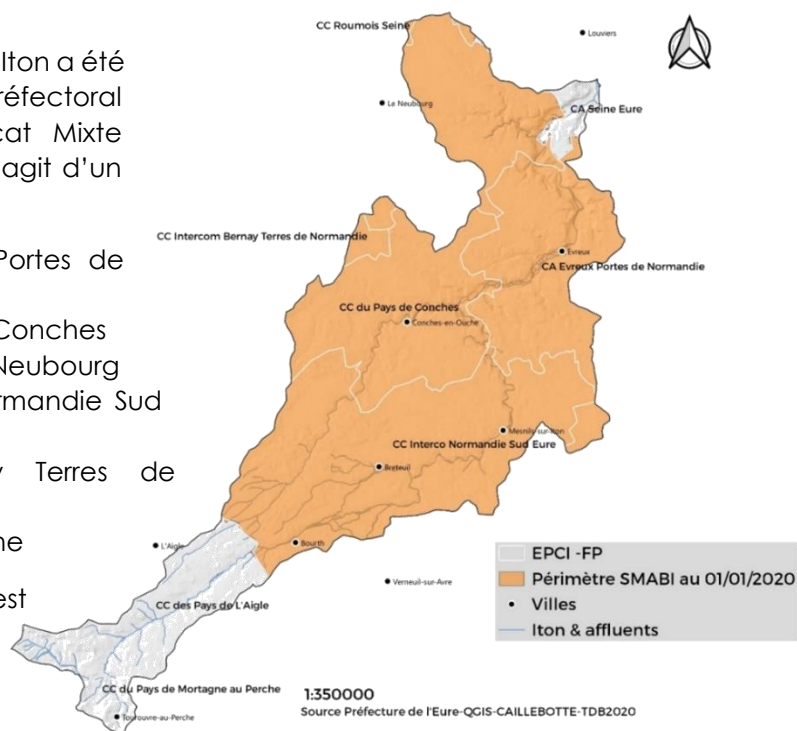
- 5 ZNIEFF de type 2 et 106 ZNIEFF de type 1.
- Directive Oiseau : 1 ZPS (1,35%)
- Directive Faune Flore Habitat : 5 ZSC (1,36% du BV)
- 1 arrêté de protection de biotope (4600 m²)
- 7 espaces naturels sensibles (167 ha | 0,12% du BV)
- Milieux naturels d'intérêt : pelouses calcicoles, coteaux, zones humides et faune inféodée

1. PERIMETRE DE COMPETENCES :

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton a été créé le 1^{er} janvier 2019, par arrêté préfectoral DELE/BCLI/2018-57 portant création du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI). Il s'agit d'un syndicat mixte fermé composé de six membres :

- ✓ Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie
- ✓ Communauté de communes du Pays de Conches
- ✓ Communauté de communes du Pays du Neubourg
- ✓ Communauté de communes Interco Normandie Sud Eure
- ✓ Communauté de communes Bernay Terres de Normandie
- ✓ Communauté de communes Roumois Seine

La compétence obligatoire de ce syndicat est l'exercice de la GEMAPI qui couvre les missions suivantes telles que définies à l'article L.211.7 du Code de l'environnement :



- 1°) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- 2°) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 5°) La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8°) La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

La cellule animation milieux aquatiques agit sur 255 km de cours d'eau.

2. PRESENTATION DE LA CELLULE MILIEUX AQUATIQUES

✈ **Poste 1 : Sébastien BLEY**

Téléphone : 06.80.06.72.40

Email : sebastien.bley@smabi.fr

Date d'embauche : Juin 2010

Nombre de jours travaillés pour 2020 : 220(100% ETP)

✈ **Poste 2 : Nicolas PICHOS**

Téléphone : 06.79.22.42.61

Email : nicolas.pichois@smabi.fr

Date d'embauche : Mai 2010

Nombre de jours travaillés pour 2020 : 220 (100% ETP)

*M.PICHOS a démissionné le 9 avril 2021. M.CAILLEBOTTE a assuré l'intérim de ce poste pour assurer les actions engagées. Pour autant les dépenses justifiées correspondent aux dépenses prévisionnelles.

3. FINANCEMENT PREVISIONNEL DES POSTES

Financement prévisionnel des postes pour 2021 :

Organisme	Taux d'aide %
AESN*1	50%
REGION*2	30%
SMABI	20%

*1 50% salaires.

*2 30 % salaires et charges avec un plafond de 12 000 euros par animateur.

4. PRESENTATION GENERALE DES MISSIONS DE L'ANIMATION

✈ Objectifs de l'Animation :

- Gestion des travaux de restauration de la continuité écologique sur le périmètre du SMABI
- Mise en place d'un nouveau plan de gestion à l'échelle du bassin versant de l'Iton. Le PPRE Iton Amont a été validé en 2010, celui de l'Iton Amont en 2012. La nouvelle compétence GEMAPI portée par le SMABI intègre de nouvelles dispositions. Un des objectifs de cette animation 2020/2021 est de travailler à l'élaboration d'un cahier des charges pour la réalisation d'un PPRE « Bassin versant » en adéquation des attentes de l'Agence de l'Eau et des Directives Cadre (2000/60/CE) sur l'Eau et inondation (2007/60/CE).

✈ ANIMATION 2020/2021 Principes généraux :

Les animateurs vont concourir à la diffusion et l'information des actions de l'AESN et des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau. De par leur fonction, ils touchent un public large composé d'élus et de citoyens. Dans le cadre de cette création, l'animation appuiera les EPCI membres dans l'application de la GEMAPI.

5. ETAT DES LIEUX 2019

Les deux masses d'eau principales de l'Iton présentent selon l'état des lieux 2019 un bon état écologique.

L'état écologique est moyen pour l'ensemble des masses d'eau selon les critères d'évaluation de 2015. L'ensemble des masses d'eau de surface doivent être en bon état en 2027, 2021 pour la FRHR259.

L'atteinte du bon écologique est intimement liée à l'amélioration des facteurs hydro morphologiques.

La carte ci-dessous représente l'état écologique des masses d'eau superficielles à l'échelle du bassin versant.

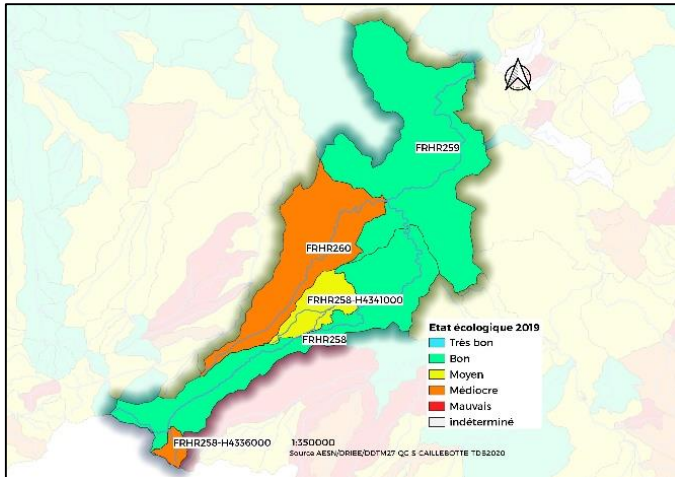


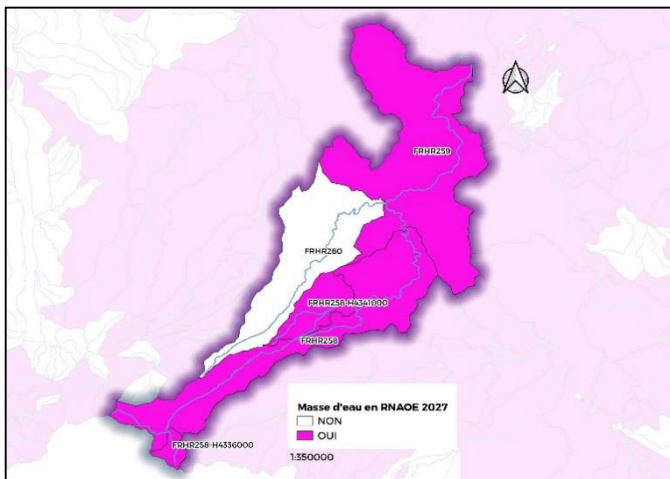
Figure 3 Etat écologique masses d'eau superficielles - EDL219

Néanmoins, la continuité écologique n'est pas rétablie sur l'Iton sur l'ensemble du chemin préférentiel de continuité écologique.

« L'évaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux à l'horizon 2027 (RNAOE), pour une masse d'eau donnée, consiste à évaluer les pressions significatives en 2027, en tenant compte de l'évolution prévisible des pressions sur les

milieux (par exemple l'augmentation de la population) et des actions déjà engagées ou terminées par les maîtres d'ouvrage » [Etat des lieux, AESN 2019].

Selon ce principe, à l'échelle du bassin Seine Normandie 32% des cours d'eau en bon état écologique passerai à 18% en 2027. L'altération de l'hydromorphologie arrive en tête des pressions qui ont un impact significatif sur l'état des cours en 2027, le second facteur concerne les pesticides et le troisième est lié aux pollutions par le nitrates, phosphores et matières organiques.



4 masses d'eau sur 5 sur le bassin de l'Iton risquent de ne pas atteindre les objectifs environnementaux en 2027 du fait de l'hydromorphologie (voir cartographie ci-dessous).

Le SMABI poursuit ses actions en faveur des milieux aquatiques et humides à travers cette programmation prévisionnelle.

Figure 4 RNAOE - Pressions hydromorphologiques BV Iton

6. GAINS ENVIRONNEMENTAUX

La présence d'une animation « milieux aquatiques depuis plus d'une décennie a permis des gains environnementaux pour le bassin versant de l'Iton. En tout premier lieu, elle a contribué à limiter la dégradation du milieu et l'érosion de la biodiversité. En effet, la présence permanente sur le territoire, permet une vigie sur la rivière (crue, étiage, pollution, infractions, dégradation du milieu, ...), un contrôle, et un conseil des usagers de la rivière (productions de fiches conseil sur l'entretien, rencontre des habitants, animation « grand public » ...). La réalisation des PPRE a contribué à obtenir une analyse approfondie de la rivière, une meilleure compréhension du fonctionnement global et une connaissance du terrain.

Leurs mises en œuvre ont permis la réalisation d'actions diverses de restauration des milieux aquatiques et humides, pour une gestion cohérente des milieux.

Ces actions visent à maintenir ou restaurer la biodiversité et l'équilibre des milieux naturels. Nous retrouvons ainsi des écosystèmes fonctionnels et des habitats de meilleure qualité, permettant le développement des populations de campagnol amphibie et de l'ichtyofaune par exemple. Nous observons, avec nos partenaires, une augmentation des zones de frayères notamment en secteur urbain, une diversité d'espèces et de classes d'âge, ou d'indicateur favorable comme la présence d'anguilles juvéniles.

Nous observons le développement accru de la végétation spontanée et de leurs fonctionnalités (restauration de banquettes) avec des cortèges d'hélophytes favorables aux odonates avec des observations plus fréquentes de l'agrion de Mercure. Ainsi qu'une ripisylve diversifiée avec des espèces et des âges différents, notamment grâce aux travaux de lutte contre le piétinement bovin, etc.

L'animation s'est engagée également dans de nombreuses actions sur plusieurs années pour réduire l'envahissement de certaines espèces exotiques, comme la renouée du Japon, permettant à la flore et la faune locales de s'installer, minimisant les impacts et le bouleversement des écosystèmes.

Des actions plus ambitieuses ont participé à l'amélioration de l'hydromorphologie de certains tronçons de rivière. Grâce aux travaux de restauration de la continuité écologique, des circulations biologiques sont favorisées, avec une mobilisation des sédiments plus importante et l'apparition de nouveaux faciès lotiques accompagnés des substrats plus grossiers.

L'acquisition de zones humides pour la préservation d'habitats communautaires, a permis l'étendue des mégaphorbiaies, ainsi que d'espèces patrimoniales (odonates, amphibiens, reptiles, lépidoptères, ...). Notamment, l'acquisition de parcelles sur le site NATURA 2000 « Le Hom » sur la commune de La Vacherie permet le développement d'une population relictuelle de sonneurs à ventre jaune. Les travaux de renaturation tant à proximité du site que sur l'ensemble du bassin de l'Iton offrira des habitats propices à l'espèce dans le cadre de sa conservation.

L'animation favorise les relations et échanges avec tous les acteurs du territoire, permettant les interactions avec les partenaires pour faire les liens entre les projets quand cela est possible ou mutualiser les moyens en faveur de la biodiversité.

Elle constitue le vecteur indispensable de la communication et du conseil auprès des collectivités et des privés.

7. RAPPEL DU PROGRAMME PREVISIONNEL :

Les tableaux présentés en annexe de ce bilan présentent les différentes actions prévisionnelles des animateurs milieux aquatiques et humides pour 2021 et une répartition entre les deux postes. Ses actions s'appuient sur les plans pluriannuels de restauration et d'entretien Iton amont et aval.

Elles sont de deux ordres :

- Les actions rattachées à chaque poste
- Les actions transversales (les deux animateurs contribuent à ces actions)

Nous présentons une synthèse à travers le tableau suivant :

Animation 2020-2021					
Actions	Nombre d'actions envisagées	Ouvrages hydrauliques concerné/sites	% temps animateurs	Indicateur quantitatif	Coût HT prévisionnel sur 2 ans
Travaux "rétablissement de la continuité écologique"	5	ROE37958 "CRAPOTEL" ROE 29916 "CHEROTIES" ROE 29840 "MOULIN DE LA PORTE" ROE 4585 "MOULIN VIEUX" ROE 73979 "SEUIL DE LA PREFECTURE"	17%	9 km de cours d'eau décloisonné	443 187,00 €
Etudes "rétablissement de la continuité écologique"	5	ROE25755 "MOULIN DU SACQ" ROE25736 "MOULIN FEVRIER" ROE25725 "MOULIN FEVRIER" ROE70760 "MOULIN DE HOUETTEVILLE OH Territoire CASE (participation COPIL) ROE 110118 "SAFE PEINTURE" (action non démarrée)	7%	-	100 000,00 €
Restauration de berge/Lutte contre le pietinement	2	Chaise-Dieu-du-theil/Sainte Marie d'Attez, Evreux	10%	2,2 km restaurés	110 000,00 €
Restauration ripisylve	1	Multi	2,70%	8 km	40 000,00 €
Action en faveur des ZH (Inventaires, Acquisitions...) & de la biodiversité	2	Mesnils-sur-Iton/La Vacherie	23%	Plans de gestion rédigés Suivi floristique et faunistique sur la ZH de Mesnils-sur-Iton Suivi des actions contrat NATURA 2000 LE HOM 2 communes inventoriées/an	140 000,00 €
		Bassin versant		13,5 ha ZH acquis	
Mise en place du PPMAH	1		15%	Plan de gestion approuvé à l'échelle du bassin versant	100 000,00 €
Mission générale/administration	-	Territoire SMABI		4 Animations "Grans public" DIG renouvelée Rapports d'activité Dossier demandes d'aides	- €
			19%	Dossiers règlementaires	
Missions spécifiques	-		7%	Inventaires faune/flore Suivis "espèces" Suivis "pollutions" Suivis "Crues"	- €
			100%		933 187,00 €

8. BILAN DES ACTIVITES 2021

Action 1 : Travaux de renaturation de l'Iton au droit du site Crapotel à Bourth

300 ml de renaturation

Les travaux de renaturation de l'Iton sur la commune de Bourth ont débuté en septembre 2021.

Cette opération est réalisée essentiellement sur le foncier, propriété du syndicat. 3 semaines auront été nécessaires pour remettre l'Iton en fond de vallée.



Le nouveau lit de l'Iton a été terrassé. Pour retrouver la fonctionnalité de la zone humide, 8000 m² de terrain ont été décaissés. Le bief a quant à lui été comblé partiellement.

La continuité écologique est restaurée. Un suivi post-travaux est prévu par les techniciens du syndicat notamment un suivi hydro morphologique. Un suivi floristique et faunistique sera réalisé durant les trois prochaines années en collaboration avec le Conservatoire d'Espace Naturel de Normandie.



Actions 2 & 3 : Projet restauration de la continuité écologique sites Moulin de la Porte & Moulin des Chérottes

Les travaux de restauration de la continuité écologique au droit du moulin de la Porte ont commencé en septembre 2021. Ils ont consisté à mettre en place un seuil ennoyé au niveau de la confluence de l'Iton et la Norte. La berge en rive droite de la Norte a été reprofilée en pente douce sur 200 mètres linéaires. La vanne du moulin de la Porte d'une hauteur de 60 cm a été remplacée par une vanne d'une hauteur de 20 cm afin de maintenir une hauteur d'eau minimale dans le bief en compensation de la baisse de débit.

La continuité écologique est assurée en retirant le dalot/buse et la mise en place du seuil. Une passerelle a été installée afin de rétablir le passage pour la gestion du site.



Figure 5 1)Buse amont 2)Buse aval 3)Seuil 4)Reprofilage berge Norte 5)Ouvrage La Porte 6) Mise en eau du seuil

Concernant le moulin des Chérottes, aucun consensus n'a été trouvé avec le propriétaire de l'ouvrage. Le SMABI fait le choix de stopper la mission de maîtrise d'œuvre sur ce dossier.

Action 4 : Etude restauration de la continuité écologique du Moulin de Février et du Sacq

L'étude de restauration de la continuité écologique n'a pas été engagée, le projet se recentre uniquement sur le site du moulin du Sacq, où les enjeux de continuité sont prioritaires.

Une commande d'une prestation de maîtrise d'œuvre sera réalisée en 2022 afin de disposer d'un projet de phase PRO à la fin de l'année 2023.

Action 5 : Travaux de restauration de ripisylve

4 sites concernés

En 2021, le SMABI a programmé des travaux sur quatre sites :

- Site n°1 : L'Espace Naturel Sensible (ENS) du Fourneau à Mesnil-sur-Iton
- Site n°2 : Moulin de Blandey à Mesnil-sur-Iton
- Site n°3 : Moulin de la Porte à Mesnil-sur-Iton
- Site n°4 : Le Rébrac à Sylvains-les-Moulins



En ce qui concerne l'ENS du Fourneau, l'intervention sur la ripisylve précède une intervention d'installation d'équipements agropastoraux conformément au plan de gestion du site. Sur cette zone humide subsiste un rideau de peupliers cultivar. Une cinquantaine d'arbres ont été abattus dans l'intérêt du développement floristique de la zone humide. Ces abatages permettent également de gagner les espaces nécessaires à la pose d'une clôture pour permettre une gestion pastorale du site.

Sur le site du Moulin de Blandey, les travaux ont consisté à abattre une trentaine de sujets préalablement aux travaux de restauration de la continuité écologique.

Sur le site du Moulin de la Porte, une coupe sélective d'environ 120 sujets a été réalisée (principalement des aulnes) pour permettre l'implantation de la rampe ennoyée et le reprofilage des berges de La Norte.

Concernant le site du REBRAC à Sylvains-les-Moulins (action PPRE 3.16), une convention de travaux a été passée avec le propriétaire de la peupleraie. L'opération consiste à abattre environ 200 peupliers. Néanmoins, les travaux n'ont pu être réalisés en 2021 car l'exploitant agricole ne nous a pas laissé suffisamment de temps entre ses deux cultures pour procéder à l'exploitation.



Figure 6 1) Abattages en cours Blandey 2) Rideau peuplier ENS DU FOURNEAU

Action 6 : Lutte contre le piétinement et restauration de berge

Le SMABI en 2021 est intervenu sur quatre sites. L'action principale s'est déroulée sur le site de l'ENS du Fourneau à Mesnil-sur-Iton. Conformément au plan de gestion du site et pour améliorer la diversité floristique de la partie centrale de l'ENS, le SMABI, gestionnaire du site a fait le choix de l'éco pastoralisme. Une clôture de 900 ml a été installée ainsi qu'un parc de contention. Ce parc a pour objectif de faciliter la gestion du site par l'agriculteur qui gère la partie aval du site.





Figure 7 Parc de contention ENS du fourneau



Sur la commune de Francheville, le SMABI est intervenu pour réaliser une reprise de berge au niveau des travaux de remise en eau du Mort Iton. Lors de ces travaux, une souche a été laissée volontairement en place. Néanmoins, après une période d'intervention, cette dernière formait un seuil de plus de 15 cm, non compatible avec les objectifs de rétablissement de la continuité écologique poursuivis. Les travaux ont consisté au retrait de la souche et le talutage de la berge.



Sur la commune de Damville, les travaux de restauration de berge ont eu pour objectif de corriger la hauteur de berge suite aux travaux de restauration de la zone humide des Poulies. En effet, les engins de chantier, ont tassé le sol sur un linéaire de 300 m² provoquant des débordements de cours d'eau excessifs au regard des débits constatés. Un apport de 120 m³ prélevés sur site a été terrassé sur cette zone.



Sur la commune de Sainte-Marie-d'Attez, le SMABI a procédé à la pose de 145 ml de clôture et d'un abreuvoir. Ces travaux ont pour objectif de limiter le piétinement bovin et ainsi préserver la diversité floristique de la berge et son maintien.

Action 7 : Suivi renaturation zone humide à Mesnils sur Iton

Ce site a été baptisé la zone humide « des poulies ». En 2021, les premiers inventaires floristiques ont démarré. Les prairies clôturées sont gérées par un exploitant agricole dans le cadre d'une convention d'occupation précaire de manière extensive.

Comme précisé dans le plan de gestion de la zone (CARICAIE, 2018), les prairies humides ouvertes au public sont fauchées une fois par an.

L'aspect communication du site représente une part importante de l'action cette année. En effet, après avoir retenu un prestataire pour la réalisation de panneaux pédagogiques, les techniciens ont réalisé la conception en interne.

Quatre panneaux seront disposés sur le site pour inviter les promeneurs à découvrir le site, les éléments du paysage qui le composent ainsi que des informations sur la réalisation des travaux.



Figure 8 Visuels panneaux pédagogiques

Action 8 : Acquisitions zone humide

13 ha de ZH acquis

En 2021, le SMABI a finalisé l'acquisition de parcelles situées en zones humides sur la commune de Verneuil-sur-Avre et d'Iton, sur l'ancienne commune de Francheville. La superficie acquise est de 13,37 ha. L'objectif de cette acquisition est de maintenir des prairies humides en fond de vallée. Associée à cette acquisition, la mise en place d'un bail environnemental permettra le maintien de pratiques extensives propices à la préservation de la biodiversité et du développement économique de la vallée.



Figure 9 Vue aérienne de la zone humide des Graviers

Le montant total de cette opération s'élève à 100 000 euros.

Ces dernières constituent également des champs d'expansion des crues, indispensables pour la protection contre les inondations.

Action 9 : Prorogation DIG SIHVI maîtrise d'ouvrage SMABI

Cette action a été finalisée en 2020.

Action 10 : Projet RCE Moulin Vieux à Evreux

Les travaux d'arasement du moulin Vieux à Evreux se sont déroulés en 2020. Cette année, les techniciens ont procédé au suivi de l'aménagement.

Une reprise des plantations dans le cadre de la garantie de reprise des végétaux a été réalisée. Près de 386 godets d'hélophytes ont été implantés dont *Jucus effusus*, *Phalaris arundinacea*, *Iris pseudacorus* et *Lythrum salicaria*.

L'aménagement est parfaitement réalisé, pérenne et la continuité écologique est assurée.



Action 11 : Travaux renaturation de berge – Sente des quais à Evreux

Le projet se situe sur le domaine public dans le secteur Cora, il est complémentaire à l'effacement des ouvrages du Moulin Vieux. Les objectifs sont :

- la restauration des berges et des habitats piscicoles sur environ 650 ml,
- le maintien de la promenade en rive gauche de l'Itou et de ses fonctions hydrauliques (digue),
- le retour de la faune piscicole et régression de la population de ragondins.

250 ml de berges restaurées

En 2020, une phase d'observation post-travaux s'est mise en place. Nous constatons comme prévu une baisse de la ligne d'eau en amont immédiat de l'ancien ouvrage RCE, mais la zone d'impact est finalement assez faible avec un très léger effet jusqu'au pont de la rue Jean Bouin.

En 2021, en maîtrise d'œuvre interne, les techniciens ont proposé un aménagement des berges en pente douce afin de concilier la baisse de la ligne avec un milieu plus propice au développement

d'une flore adaptée. Une consultation d'entreprises a été réalisée. Le montant de l'opération s'élève à 40 984 euros TTC pour un linéaire de 250 mètres.

Les berges ont été talutées en pente douce avec de l'apport de matériaux argileux.

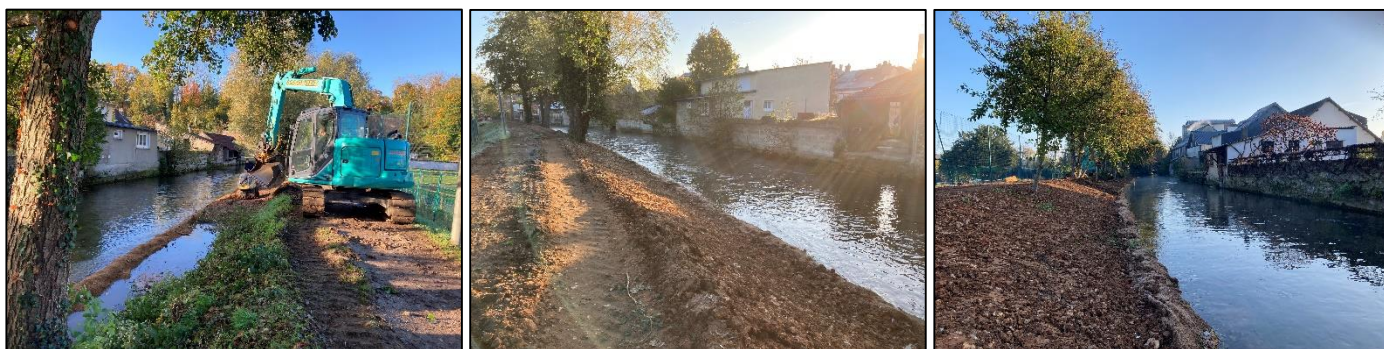


Figure 10 Travaux Sente des quais - 2021 -

Action 12 : Projet RCE Seuil de la Préfecture à Evreux

Les travaux d'aménagement du site ont été réalisés en octobre et novembre 2020 par l'entreprise VCMF Vinci Construction Maritime et Fluvial.

En 2021, les techniciens ont procédé aux contrôles des ouvrages réalisés.

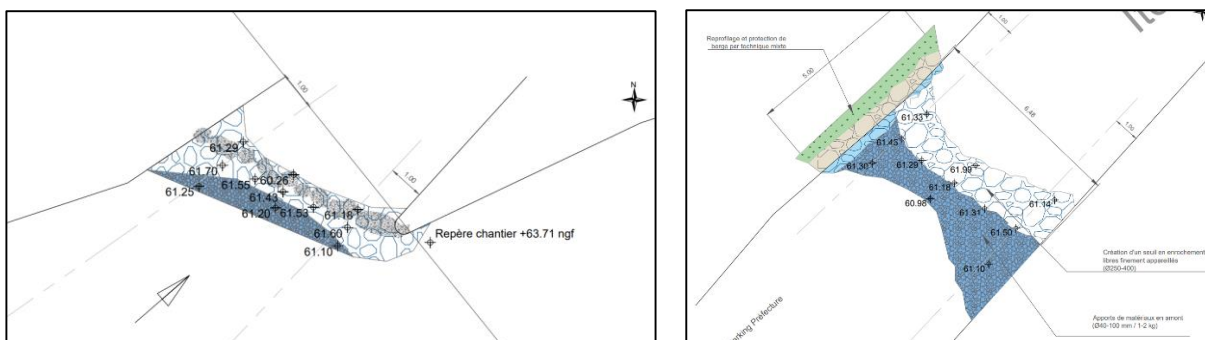


Figure 11 Extrait du document des ouvrages exécutés

Une campagne de jaugeages est programmée dans la planification du syndicat pour suivre cet aménagement et vérifier que les répartitions de débit restent cohérentes et compatibles avec la continuité écologique.



Figure 12 Seuil définitif aval avant/après travaux

Action 13 : Travaux renaturation de berge – Bras des Tanneurs à Evreux

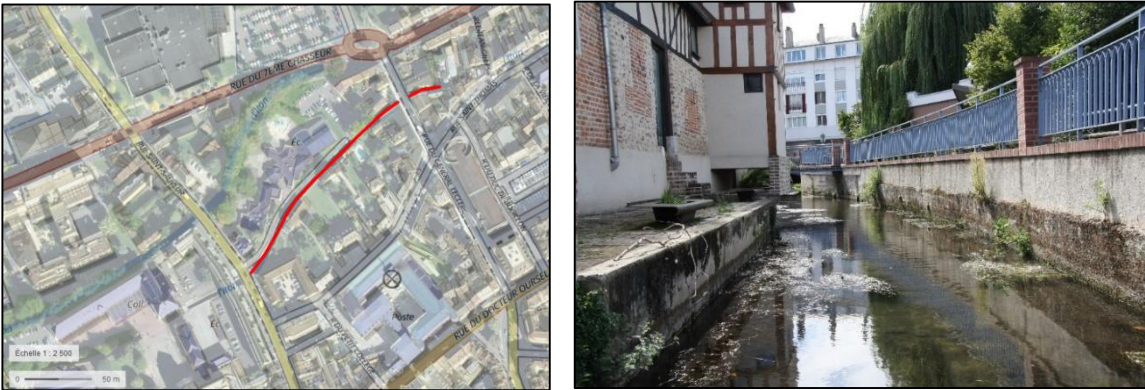


Figure 13 Localisation des travaux bras des tanneurs - Evreux

Cette opération est décalée à une période ultérieure. Le jaugeage du bras du tanneur sur plusieurs périodes de l'année permettra de juger de la pertinence de cet aménagement complémentaire.

Action 14 : Projet RCE Moulin de Houetteville à Houetteville



Figure 14 Localisation du Moulin de Houetteville

Le projet se situe sur un site privé et a pour objectifs de :

- rétablir la circulation piscicole et le transit sédimentaire,
- réduire l'étagement du cours d'eau,
- recentrer le débit sur le chemin préférentiel de continuité écologique.

Le bureau d'études INGETEC a été missionné pour compléter la phase PRO initiale. Bien que le projet soit soutenu par la propriétaire du site, le devenir du bief usinier interrogeait les propriétaires riverains et certains ont manifesté leur refus du projet tel que présenté initialement. Durant cette année 2021, le syndicat a œuvré pour obtenir un consensus. Une proposition d'aménagement

comprenant le comblement du bief est retenue et acceptée par l'ensemble des parties prenantes de ce dossier. Les travaux seront réalisés en 2022.

Le montant de la mission complémentaire est de 36 162 euros TTC.



Figure 15 Photographies du Moulin de Houetteville

Action 15 : Préservation des zones humides

Le SMABI a pour mission la mise en œuvre du Contrat Natura 2000 (2018-2022) sur sa propriété, laquelle fait partie du site Natura 2000 FR2302010 - La Vallée de l'Iton au lieu-dit Le Hom, à La Vacherie. Au travers de mesures contractualisées, le SMABI a donc en 2021 renouvelé une convention de mise à disposition de ses prairies pour assurer le pâturage équin avec un habitant local. Cette convention a également permis de réaliser le suivi et l'entretien des clôtures.

D'autre part, le SMABI est devenu gestionnaire du site naturel sensible de l'ENS du Fourneau sur la commune de Mesnils-sur-Iton (Condé-sur-Iton) par voie de convention. Ce site a fait l'objet d'une renaturation ambitieuse. Le plan d'eau a été effacé et l'Iton renaturé. Cependant, dans le cadre de sa compétence, le SMABI va réaliser les travaux nécessaires pour permettre une gestion pastorale de l'ensemble du site. Des échanges ont eu lieu en 2020 avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie (CENN) et le Département de l'Eure pour définir les travaux nécessaires.



Figure 16 Ecopâturage ovin et bovin

Le SMABI, le Département de l'Eure, et la communauté de communes du Pays de Conches se sont réunis en 2021 afin d'établir un mode opératoire pour la gestion des espaces naturels sensibles « des prés bourbeux » et « de la vallée du Rouloir ».

Actions 16 : Projet restauration de la continuité écologique du moulin de Blandey à Mesnils-sur-Iton

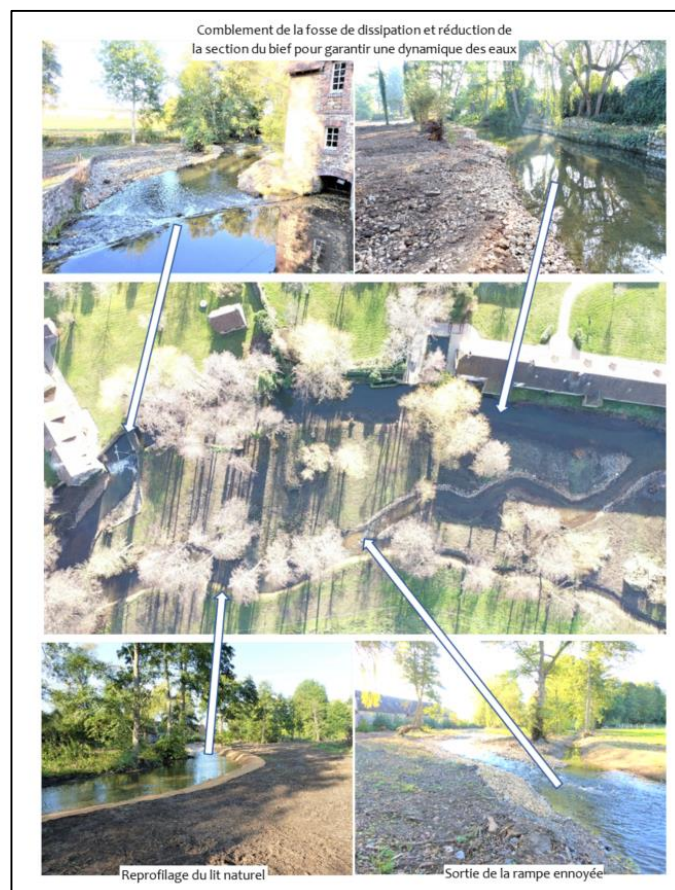
Le seuil du moulin constituait un obstacle total à la continuité écologique. Etant donné l'impossibilité de mettre à sec le bief du moulin pour des raisons structurelles et patrimoniales, il a été décidé de mettre en place une rampe ennoyée qui permettra de rétablir la continuité et de diriger un débit majoritaire. Les différents aménagements sont :

- ⇒ Rampe ennoyée 70 ml, pente 1%
- ⇒ Reprofilage du cours d'eau en aval de la rampe
- ⇒ Aménagements de banquettes dans le bief et comblement de la fosse de dissipation dans le bief pour garantir une dynamique des eaux



Vue aérienne du fond de forme. L'entreprise commence la rampe ennoyée.

Les différents régimes ont pu être observés. Durant l'étiage, 60 % du débit transite par la rampe ennoyée. La photo aérienne a été prise le 20 décembre 2021 et le site a été inondé plusieurs fois par de forts débits, on peut constater que les aménagements n'ont pas été affectés.



C'est donc un bilan très positif et des travaux appréciés aussi bien par les riverains que les élus.

Actions transversales

✓ **Projet effacement ouvrage hydraulique SAFE ONIP - La Vacherie**

Le SMABI participe aux comités de pilotage organisés par la communauté d'agglomération Seine Eure sur ce sujet.

✓ **Etude confluence Eure Iton – Acquigny**

Suivi de l'étude de l'Iton menée par la CASE sur la commune d'Acquigny.

✓ **Stratégie foncière**

La stratégie foncière a été actée et votée par le SMABI. L'évolution de la stratégie du Syndicat se fera en parallèle de la prochaine mise place du PPMHA sur l'ensemble du territoire.

✓ **PPMHA**

Le SMABI a suivi l'élaboration en cours du guide PPMHA de l'Eure lancé par le Département et rédigé par CE3E. Le Syndicat a transmis notamment ses retours d'expérience en participant au groupe de travail. En 2021, une fiche de mission de stage a été rédigée afin d'accueillir en 2022, un stagiaire. Sa mission sera de préparer la réalisation de ce PPMHA, recueil des ressources, inventaire des matériels nécessaires...etc

✓ **Bassin versant de la Sôgne**

Le SMABI est devenu en 2019 le nouveau gestionnaire de ce secteur, responsable notamment de l'entretien des bassins de rétention. Une gestion globale et cohérente doit être mise en place en lien avec les différents acteurs locaux.

Les bassins de rétention ont été entretenus ainsi que le réseau de fossés et les busages. Des entreprises locales ont réalisé les fauches tout en maintenant des végétations humides pour favoriser sur certains secteurs le développement de roselières par exemple.



Figure 17 Fauche du bassin « le petit curé » et maintien de la roselière

Missions générales communes aux animations milieux aquatiques

- Gestion courante (rédaction bilan annuel, veille technique et juridique, veille foncière, secrétariat COPIL, requêtes riverains)
- Information des partenaires sur l'état d'avancement des actions programmées du contrat,
- Rédaction du tableau d'avancement annuel et du rapport pluriannuel d'activité intégrant des indicateurs selon les modèles définis par l'AESN,
- Acquisition de connaissances pour guider l'action et suivre l'évolution du milieu, formation animateurs, actions de sensibilisation à l'environnement et de communication auprès des riverains, du grand public, des scolaires, des entreprises locales, accueil de stagiaires, formation des agents communaux
- Création d'un site internet pour le Syndicat



Figure 18 Visuel site internet SMABI

Missions spécifiques

- Suivi des niveaux d'eau, campagne de jaugeages étiage et suivis post-travaux,
- Veille pollution,
- Manœuvre d'ouvrages hydrauliques (en cas de nécessité)



Le Syndicat a investi dans un courantomètre afin de réaliser les jaugeages de contrôle post-travaux ainsi que les suivis d'étiage.



Figure 19 Jaugeage en cours - bras de Breteuil - 2021

COPIL, réunions techniques...

- Le 6 janvier 2021, les techniciens ont participé au comité de pilotage du programme de conservation du sonneur à ventre jaune dans la vallée de l'Iton ;
- Le 25 janvier 2021, le SMABI a organisé une rencontre avec le conservatoire d'Espaces Naturels Normandie. Au programme, réflexions sur la gestion des sites, organisation d'inventaires dans le cadre de la convention partenariale ;
- Le 3 février 2021, le syndicat a programmé une visite de terrain avec le président de la Communauté de communes du Pays de Conches afin de partager une vision commune de la gestion de ces espaces et leurs valorisations ;
- Le 23 février 2021, le SMABI participe à une réunion relative à la gestion pastorale de l'Espace Naturel Sensible du Fourneau à Condé-sur-Iton avec l'agriculteur « gestionnaire » et le département de l'Eure ;
- Le 26 mars, le SMABI organise une réunion technique avec la DREAL et la DDTM de l'Eure sur le dossier de rétablissement de la continuité écologique sur le site « CRAPOTEL » à Bourth ;
- Le 11 mai 2021, le syndicat participe au comité de pilotage de l'étude de rétablissement de la continuité écologique au niveau de la confluence Eure/Iton organisé par la Communauté d'Agglomération Seine Eure ;
- Le 19 mai 2021, Monsieur le Préfet de l'Eure accompagné des élus locaux s'est rendu sur l'Espace Naturel Sensible du Fourneau. Cette visite a été l'occasion d'illustrer les actions de restauration de la continuité écologique et la préservation des zones humides ;
- Les 2 et 30 juin 2021, les techniciens du SMABI ont répondu présents à la demande de la commune de Mesnil-sur-Iton. Cette dernière a lancé un inventaire des mares sur son territoire. En collaboration avec le conservatoire d'espace naturel Normandie, le SMABI a appuyé cette démarche ;
- Le 8 juillet 2021 a été consacré au contrôle des ouvrages aidés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie ;
- Le 20 août 2021, le syndicat a participé à la restitution de l'inventaire des mares réalisé sur la commune de Mesnil-sur-Iton ;
- Le 13 septembre, participation à la réunion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE ITON ;
- Le 20 septembre 2021, participation au comité technique de l'étude de rétablissement de la continuité écologique au droit du moulin de l'usine SAFE ONIP organisée par la communauté d'Agglomération Seine Eure ;
- Le 1^{er} octobre, visite des élus « SMABI » sur l'ensemble des chantiers en cours de réalisation ;
- Le 8 novembre 2021, participation à une réunion technique relative à la gestion des espaces naturels sensibles « des prés bourbeux » et « de la vallée du Rouloir » ;
- Le 16 novembre, Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture a visité les travaux de renaturation du site de CRAPOTEL sur la commune de Bourth ;
- Le 19 novembre, participation à la réunion relative à la stratégie régionale pour la biodiversité sous l'égide de la Région Normandie ;



- Le 29 novembre, participation à la réunion technique organisée par le BRGM dans le cadre de l'étude « Rôle du karst dans les crues de l'Iton » ;
- Le 9 décembre 2021, participation au COTECH sur le programme régional d'actions en faveur des mares ;
- Le 10 décembre 2021, signature du Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) du bassin versant de l'Iton.

Interventions auprès du public

Interventions scolaires dans le cadre de classes d'eau, et demandes ponctuelles d'enseignants

- Les techniciens du SMABI sont intervenus pour faire une présentation du bassin versant de l'Iton auprès des élèves du BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau (GEMEAU) et Analyse et Conduite de systèmes d'Exploitation (ACSE) au Lycée EDOUARD DE CHAMBRAY le 17 février 2021. Cette journée a été l'occasion d'échanger sur les actions du Syndicat et les pratiques agricoles.
- Le 21 mai 2021, le SMABI est intervenu dans le cadre d'une classe d'eau organisée par le groupe scolaire de Montmorency à Damville. Cette animation s'est déroulée sur le site de l'espace naturel du Fourneau à Condé-sur-Iton. Cette journée a été l'occasion pour les enfants de découvrir cet espace naturel ainsi que la flore et la faune présente et de les sensibiliser à la préservation de cet écosystème fragile. Environ quarante enfants ont participé à cette animation
- Le 5 juillet 2021, le syndicat a organisé en collaboration avec le groupe scolaire des rives de l'Iton, une randonnée thématique autour de la vallée du sec-Iton et de son fonctionnement. Une vingtaine d'enfants a participé à cette animation.

Formations et webinaires

- 2 février 2021, participation au groupe de travail GEMAPI avec le Conseil Départemental de l'Eure et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure ;
- 15 février 2021, participation au groupe de travail « PPMHA » organisé par le Département de l'Eure. Le bureau d'études CE3E présente l'état d'avancement du guide d'élaboration du PPMHA ;
- 24 juin, participation au groupe de travail PPMHA ;
- 1 juillet 2021, formation botanique organisée par le Département de l'Eure ;
- 7 & 8 octobre 2021, participation aux 1ères journées des rencontres de techniciens rivière organisées par les CATER de Normandie ;
- 23 novembre 2021, participation à une journée technique sur la restauration des zones humides à Val-de-Reuil ;
- 8 décembre 2021, atelier GEMAPI présidé par M. le Préfet de l'Eure.

Accueil stagiaire

Le SMABI a accueilli une stagiaire en BTS GEMEAU entre avril et août 2021.

9. TEMPS PASSE PAR ACTION

Action mise en œuvre	Objectifs de l'année 2021	Bilan de l'année	Temps estimé (nb jours ETP) pour 2021	Temps passé 2021
Poste 1				
Action 1: Suivi Travaux renaturation zone humide et cours d'eau à Bourth (Crapotel)	Suivi réalisation des travaux	Inventaires floristiques et relevés pédologiques Jaugeage de contrôle Suivi photographique	20	20
Action 2 & 3 : Renaturation, restauration de la continuité écologique sur les sites moulin des Chérottes et de La Porte à Mesnils sur Iton	Suivi réalisation des travaux	Travaux réalisés à 50% Continuité assurée au droit du Moulin de La Porte Abandon temporaire RCE Chérottes	20	15
Action 4 : Etude restauration de la continuité écologique du moulin de février et du Sacq	Passation du marché public de travaux Projet à relancer suite à des mutations immobilières	Révision du projet Préparation de l'étude RCE sur le site du moulin du Sacq	20	5
Action 5 : Nouveau marché à bons de commande 2020-2024 Travaux de restauration de ripisylve	Préparation du 2ème bon de commande Suivi des travaux	80% des travaux réalisés	15	15
Action 6 : Restauration de berge/lutte contre le piétinement	Suivi réalisation des travaux	Travaux réalisés	12	12
Action 7 : Suivi Travaux renaturation zone humide et cours d'eau à Mesnils sur Iton (Damville)	Mise en place Plan de gestion et suivi Création des panneaux pédagogiques	Organisation gestion du site, suivi pâturage, entretien (accueil public, ...)	15	15
Action 8 : Acquisition zone humide	Suivi des dossiers administratifs/Actes notariés	Rédaction demande de subvention Dépôt du dossier Suivi notaire et propriétaire	12	12

<i>Action 9 : Prorogation DIG SIHVI avec intégration des travaux Iton aval pour DIG globale SMABI</i>			0	0
<i>PPRE Iton "nouvelle génération"</i>	<i>Rédaction du DCE pour recrutement bureau d'études Etablissement mission</i>	Suivi élaboration PPMHA (CD 27 et CE3E)	33	33
<i>Missions générales communes aux animations milieux aquatiques</i>	Gestion courante (rédaction bilan annuel, veille technique et juridique, veille foncière, secrétariat copil, requêtes riverains), information des partenaires sur l'état d'avancement des actions programmées du contrat, rédaction du tableau d'avancement annuel et du rapport pluriannuel d'activité intégrant des indicateurs selon les modèles définis par l'AESN, acquisition de connaissances pour guider l'action et suivre l'évolution du milieu, formation animateurs, actions de sensibilisation à l'environnement et de communication auprès des riverains, du grand public, des scolaires, des entreprises locales, accueil de stagiaires, formation des agents communaux	Participation classe d'eau Breteuil Formations	62	51
Missions spécifiques	Suivi des niveaux d'eau, veille pollution, manœuvre d'ouvrages hydrauliques		15	15
			224	220

Action mise en œuvre	Objectifs de l'année N	Bilan de l'année	Temps estimé (nb jours ETP) pour 2021	Temps passé 2021
Poste 2				
Action 10 : Suivi Travaux RCE Moulin Vieux à Evreux	Suivi réalisation des travaux	Réalisation 100% Gestion administrative Suivi travaux	3	3
Action 11 : Travaux renaturation de berge - Sente des quais à Evreux	Suivi réalisation des travaux	Pas de travaux Réunions et travail de préparation	23	23
Action 12 : Suivi travaux RCE - Seuil de la Préfecture – Evreux	Suivi réalisation des travaux	Réalisation 100% Gestion administrative Suivi travaux	3	3
Action 13 : Travaux renaturation des berges - Bras des tanneurs - Evreux	Suivi réalisation des travaux	Pas de travaux Observations suite aux travaux action 9	0	0
Action 14 : Projet RCE Moulin de Houetteville	Suivi MOE et passation marché public de travaux		10	20
Action 15 : Préservation zone humide	Suivi du Contrat NATURA 2000 le Hom, mise en place plan de gestion sur les propriétés SMABI	Suivi du Contrat Natura 2000 Le Hom et du pâturage SMABI nouveau gestionnaire de la ZH du Fourneau (ENS)	38	38
Action 16 : Travaux RCE Moulin de Blandey	Suivi réalisation des travaux	Suivi travaux	15	15
PPRE Iton "nouvelle génération"	Compilation des données Appui technique sur le volet zone humide Bibliographie	Suivi de l'élaboration du nouveau guide PPMHA réalisée par le CD 27 et CE3E)	33	5
Stratégie foncière/acquisition ZH	Application stratégie foncière Mise en place veille foncière	Suivi des demandes d'acquisition et rédaction des pièces administratives	20	18

Lancement projet effacement Ouvrage hydraulique SAFE ONIP sur la commune de La Vacherie	Organisation COPIL/ négociation propriétaire	Suivi de l'élaboration du projet mené par l'Agglo Seine-Eure, réunions	5	3
Etude confluence Eure Iton en collaboration avec la CASE	Suivi étude	Suivi du projet mené par l'Agglo Seine-Eure	5	2
Missions générales communes aux animations milieux aquatiques	Gestion courante (rédaction bilan annuel, veille technique et juridique, veille foncière, secrétariat copil, requêtes riverains), information des partenaires sur l'état d'avancement des actions programmées du contrat, rédaction du tableau d'avancement annuel et du rapport pluriannuel d'activité intégrant des indicateurs selon les modèles définis par l'AESN, acquisition de connaissances pour guider l'action et suivre l'évolution du milieu, formation animateurs, actions de sensibilisation à l'environnement et de communication auprès des riverains, du grand public, des scolaires, des entreprises locales, accueil de stagiaires, formation des agents communaux	Comités techniques Programmation annuelle Demandes d'aides, bilans, documents administratifs, etc. Relations propriétaires, usagers, institutions, entreprises, élus Journées techniques Formations Gestion courante	30	40
Missions spécifiques	Suivi des niveaux d'eau, veille pollution, manœuvre d'ouvrages hydrauliques		12	15
Actions transversales	Le temps passé pour ces actions ne peut être quantifié dans la mesure où elles sont effectuées suivant les disponibilités du technicien en charge des dossiers	Site internet Communication réseaux Echanges techniciens		35
			220	220